



Versailles, le 08/10/2024

**BULLETIN D'EXPERTISE LOCALE D'ALERTE METEOROLOGIQUE**

Météo-France prévoit sur le département des Yvelines des phénomènes météorologiques dangereux classés en **ORANGE** liés à un événement de type **PLUIE-INONDATION**. Il convient d'être vigilant, de se tenir informé de l'évolution météorologique et de respecter les conseils émis.

**1- Localisation et période :**

Lieux concernés par l'événement : 14 départements, incluant toute la région **Ile-de-France** et les **YVELINES**

Début de l'événement : **mardi 8 octobre 2024 à minuit**

Fin de l'événement : **mercredi 9 octobre 2024 à minuit**

**2- Description :**

Situation actuelle : Dans un contexte où les pluies ont abondamment arrosé les sols ces derniers temps, l'ex-ouragan "KIRK" apportera, sur l'ensemble de la région, de nouvelles **pluies modérées à fortes dès la nuit prochaine et jusqu'en fin de soirée de demain mercredi 9 octobre 2024 favorisant le risque d'inondation.**

Evolution prévue : Les cumuls seront importants sur la journée de mercredi avec des valeurs globalement comprises entre 20 et 30 mm. Des cumuls locaux à 40 mm pourront être observés.

Les pluies s'apaiseront durant la nuit de mercredi à jeudi.

**3- Qualification de l'événement :**

Episode pluvieux important nécessitant une surveillance accrue et pouvant impacter les activités humaines.

**4- Conséquences possibles :**

- De fortes précipitations susceptibles d'affecter les activités humaines sont attendues.
- Des inondations importantes sont possibles dans les zones habituellement inondables.
- Des cumuls importants de précipitation sur de courtes durées, peuvent, localement, provoquer des crues inhabituelles de ruisseaux et fossés.
- Risque de débordement des réseaux d'assainissement.
- Les conditions de circulation routière peuvent être rendues difficiles sur l'ensemble du réseau secondaire et quelques perturbations peuvent affecter les transports ferroviaires en dehors du réseau « grandes lignes ».
- Des coupures d'électricité peuvent se produire.
- Les zones en sous-sol, notamment les parkings souterrains, peuvent être dangereuses.

**5- Conseils de comportements :**

- Je m'éloigne des cours d'eau et des points bas.
- Je rejoins un point haut ou je m'abrite à l'étage.
- Je ne m'engage pas sur une route immergée, même partiellement.
- J'évite de me déplacer.
- Je me tiens informé et je surveille la montée des eaux.
- Je ne descends pas dans les sous-sols.
- Je mets mes biens hors d'eau et je localise mon kit d'urgence.

Pour en savoir plus, consultez les sites

<http://www.sante.gouv.fr/>

<https://meteofrance.com/>